

AVIS DE RECRUTEMENT

Dans le cadre de l'aide aux familles à naissances multiples, le CPAS d'Attert recherche un(e) puériculteur(trice) pour s'occuper, au domicile des parents, de triplés jusqu'au 16 octobre 2019 (au maximum).

Conditions de recrutement

Description de la fonction :

Différentes tâches seront confiées : ces tâches comprennent notamment :

1. Assurer un rôle d'éducation et de socialisation des enfants en partenariat avec les parents.
2. Prodiguer les soins nécessaires aux enfants :
 - l'hygiène, les bains, qualité du sommeil et les soins à apporter aux enfants ;
 - la préparation, la distribution des biberons, des repas, panades, boissons, encas et la vaisselle subséquente ;
 - nettoyage des objets de puériculture, les objets ou ustensiles dont il/elle a l'usage pour l'exécution de son travail et le maintien constant d'un lieu de travail propre.
3. Assurer aux enfants surveillance, sécurité et bien-être.
4. S'accorder aux particularités et besoins individuels de chaque enfant.
5. Assurer le développement affectif et psychomoteur des enfants (jeux, promenade, apprendre à marcher à manger seul, à parler...).
6.

Compétences :

- Travailler avec méthode et sérieux, de manière précise et rigoureuse.
- Faire preuve de respect, disposer de patience, d'empathie, de diplomatie et de tolérance.
- Conscience professionnelle.
- Facilité d'adaptation et de communication.
- Sens des responsabilités et de l'autonomie.
- Dynamisme et créativité.
- Respect des règles de déontologie, du secret professionnel et de la discrétion.
- Capacité d'évaluer la gravité des situations, sens des priorités, efficacité.
- Réagir rapidement avec calme et maîtrise de soi, en présence d'un évènement soudain ou imprévu.

Profil du candidat :

- être titulaire d'un diplôme de puériculteur(trice) à l'entrée en fonction ;
- avoir les aptitudes physiques requises ;
- être en possession d'un extrait de casier judiciaire article 596 alinéa 2 (modèle « mineurs ») datant de moins de trois mois ;
- être titulaire d'un passeport APE ;
- disposer d'un permis de conduire B et d'un véhicule personnel ;
- avoir une expérience dans le domaine de la petite enfance est un atout ;

- satisfaire à un entretien oral. L'entretien doit permettre d'apprécier la faculté de raisonnement du (des) candidat(s) ainsi que leur aptitude à transposer dans le domaine pratique la formation requise.

Modalités de l'organisation du recrutement

Epreuve orale : L'entretien doit permettre d'apprécier la faculté de raisonnement du (des) candidat(s) ainsi que leur aptitude à transposer dans le domaine pratique la formation requise. L'entretien se déroulera dans les locaux du CPAS.

Composition de la commission de sélection :

- Président du CPAS ;
- Directrice générale du CPAS ;
- Les membres du Bureau permanent.

Les candidats ayant réussi l'épreuve et qui ne sont pas recrutés seront versés dans une réserve de recrutement. La durée de validité de cette réserve est de deux ans. Elle peut être prolongée par décision motivée du conseil de l'action sociale.

Contrat proposé par le CPAS

- contrat de travail APE « naissances multiples » à temps plein soit 38h/semaine contenant une clause résolutoire limitant les effets du contrat de travail au subventionnement du dispositif concerné.
- engagement prévu en fonction de la naissance.
- rémunération sur base de l'échelle D2.

Dépôt des candidatures

Les candidatures accompagnées d'un CV récent, d'une copie du diplôme, du passeport APE, d'un extrait de casier judiciaire article 596 alinéa 2 (modèle « mineurs ») doivent obligatoirement être adressées par courrier simple à Monsieur Luc Quiryne, Président du CPAS, Voie de la Liberté, 109 à 6717 Attert pour le 24 mars 2017 au plus tard.

A noter que les candidatures non complètes seront d'office écartées de la procédure de recrutement.